

# SYNTHÈSE



## La place de l'Économie Sociale et Solidaire dans les éco-filières en Pays de la Loire

Mars 2013



**cress**

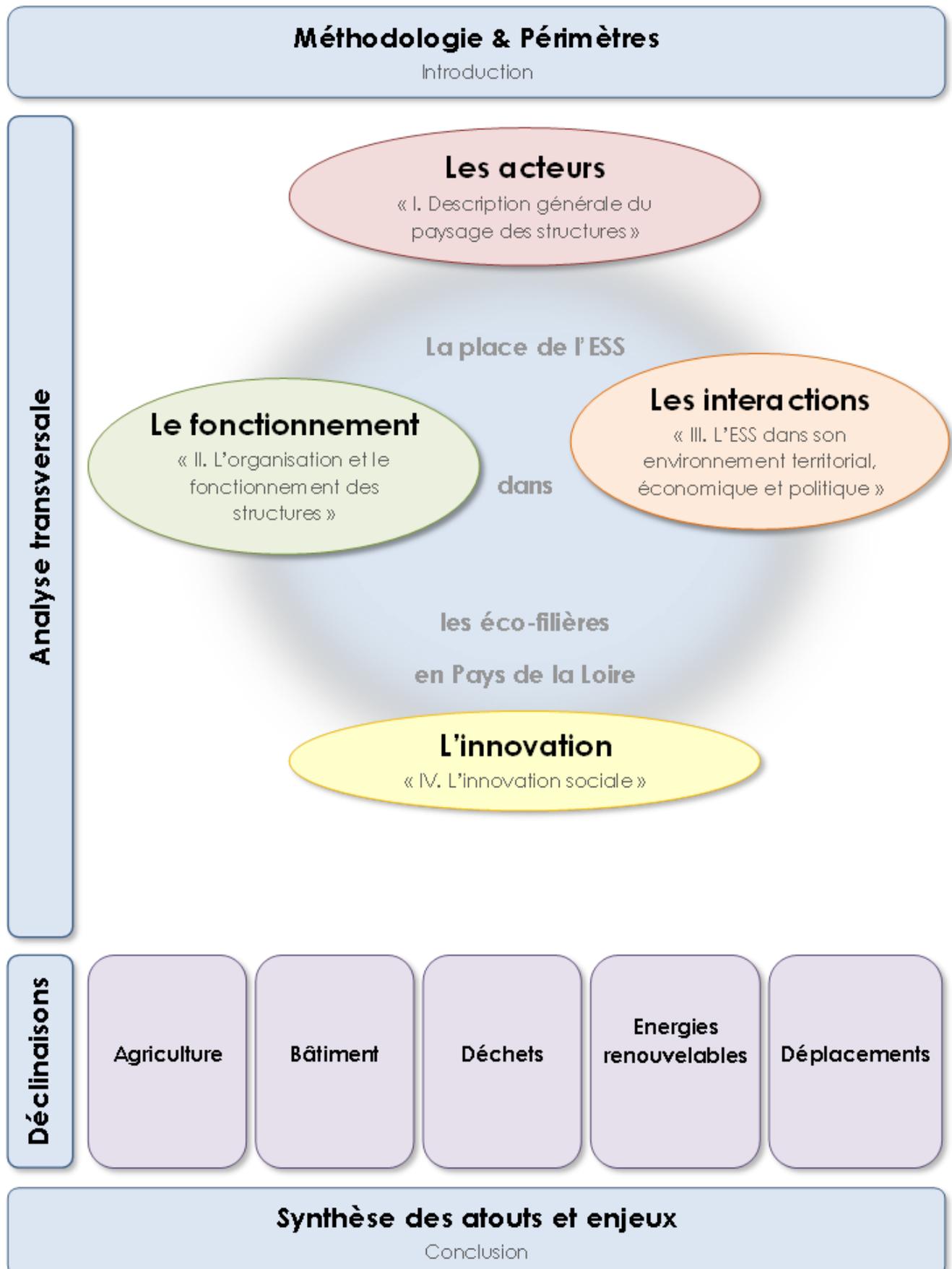
Chambre Régionale  
de l'Économie Sociale et  
Solidaire des Pays de la Loire

**araïs**

Coopérative d'études et de conseil  
Développement durable et innovation sociale

un autre sens à l'économie...

## Structure du rapport



## Sommaire de la synthèse

Contexte .....	4
Méthodologie .....	5
<b>Analyse transversale</b> .....	6
I. Description du paysage des structures de l'ESS dans les éco-filières en Pays de la Loire .....	6
II. L'organisation et le fonctionnement des structures de l'ESS dans les éco-filières .....	8
III. L'ESS dans son environnement territorial, économique et politique .....	10
IV. L'innovation sociale en ESS dans les éco-filières en Pays de la Loire .....	11
<b>Déclinaisons</b> .....	12
Les atouts et enjeux de l'ESS pour le développement des éco-filières en Pays de la Loire .....	13
Analyse SWOT de l'ESS dans les éco-filières .....	18
Les pistes de réflexions pour le développement des éco-filières en Pays de la Loire .....	20
Remerciements .....	21

## Contexte

Suite au rapport sur les **Filières industrielles stratégiques de l'économie verte** de la Commission Générale du Développement Durable de mars 2010 (MEEDDM/CGDD, 2010) et compte tenu du contexte international, national et régional, la région Pays de la Loire a souhaité mieux appréhender les potentiels associés à ce que l'on appelle les éco-filières<sup>1</sup>. Pour ce faire, elle a mandaté le **Cabinet Ernst&Young** pour mener, en 2010-2011, une déclinaison de l'étude du CGDD des filières de la croissance verte au contexte régional (Ernst&Young, 2011). Cette déclinaison a permis de nourrir la réflexion de la Région et d'améliorer sa connaissance du potentiel régional dans les écotecnologies<sup>2</sup>. Plutôt centrée sur une approche industrielle, l'étude n'a pas permis de définir **le rôle joué par l'Économie Sociale et Solidaire dans les éco-filières**, bien que ce secteur soit un acteur majeur du développement durable et territorial.

**C'est dans ce contexte que la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire des Pays de la Loire (CRESS)**, à la demande du Conseil régional et à l'unanimité des partenaires financiers de l'Observatoire (SGAR, Nantes Métropole et Crédit Mutuel), a lancé la présente étude sur « **La place de l'Économie Sociale et Solidaire dans les éco-filières en Pays de la Loire** » afin d'alimenter la réflexion des pouvoirs publics sur les politiques publiques stratégiques de développement économique régional. L'objectif de l'étude est d'analyser et de légitimer le rôle que joue l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) dans le développement et l'orientation des éco-filières en Pays de la Loire.

L'étude a été menée par Araïs, coopérative d'études et de conseil, après des échanges initiaux entre la coopérative et le Laboratoire d'Economie et de Management de Nantes-Atlantique (Lemna).

Conformément à la charte de l'économie sociale, actualisée en 1995 par le Comité national de liaison des activités mutualistes, coopératives et associatives (CNLAMCA), devenu le Conseil des entreprises et groupements de l'économie sociale (CEGES), l'Économie Sociale et Solidaire se définit dans cette étude comme le « secteur » qui regroupe les associations, les coopératives, les mutuelles et les fondations.

---

<sup>1</sup> Une éco-filière regroupe des activités qui ont pour impact la réduction des émissions de gaz à effet de serre, du besoin d'énergie ou de la consommation de ressources naturelles par la production d'un bien ou d'un service ou par l'utilisation de procédés de production ou de modes d'organisation particuliers.

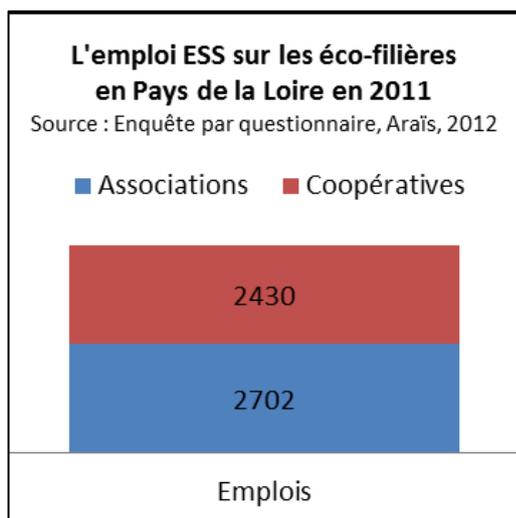
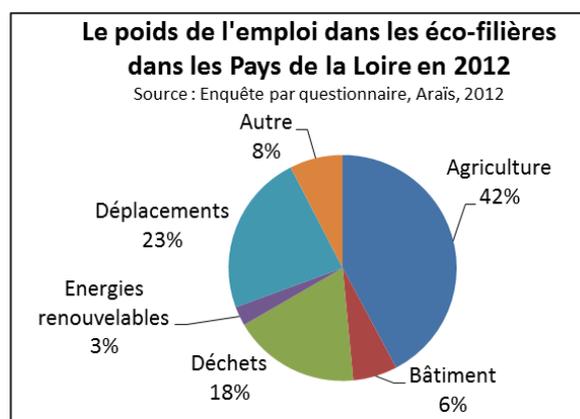
<sup>2</sup> Ecotecnologies : « activités qui produisent des biens et des services capables de mesurer, de prévenir, de limiter ou de corriger les impacts environnementaux tels que la pollution de l'eau, de l'air, du sol, ainsi que les problèmes liés aux déchets, au bruit et aux écosystèmes » (OCDE, 1999)

## Méthodologie



# Analyse transversale

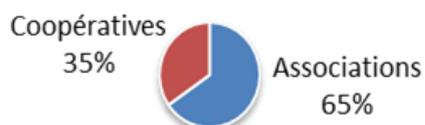
## I. Description générale du paysage des structures de l'ESS dans les éco-filières en Pays de la Loire



Sur les 42 associations et 13 coopératives répondantes, on dénombre respectivement 772 et 405 emplois en 2011. Soit un total de 1 177 emplois ESS dans les 5 éco-filières en Pays de la Loire en 2011. En extrapolant ces résultats en tenant compte de la répartition associations/coopératives dans le Fichier qualifié (147 associations / 78 coopératives), on obtient un total de **5 132 emplois ESS dans les éco-filières en Pays de la Loire en 2011**, soit 3,4% de l'emploi ESS dans la région<sup>1</sup>. **Il convient de rappeler que le Fichier qualifié ne comprend pas l'exhaustivité des structures ESS, notamment des structures agricoles.**

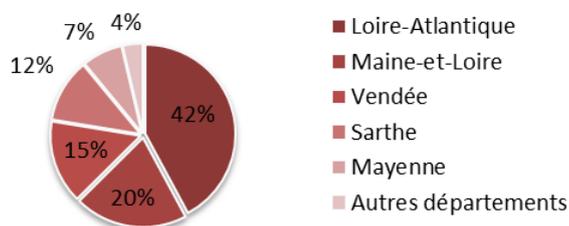
### Répartition des structures par statut

Source : Fichier qualifié, Araïs, 2012



### Répartition des structures par département

Source : Fichier qualifié, Araïs, 2012

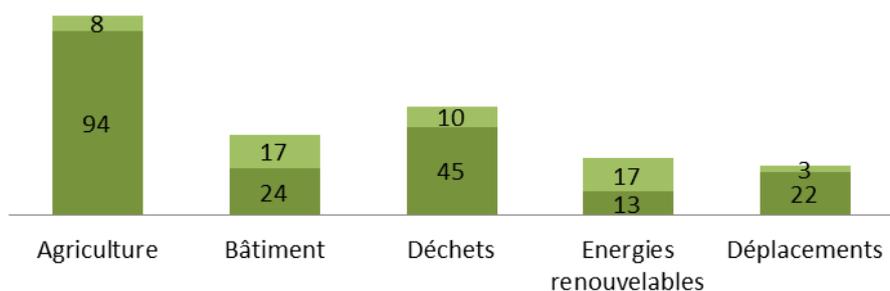


### Nombre de structures par éco-filière

Source : Fichier qualifié, Araïs, 2012

Nombre total de structures communes à plusieurs éco-filières : 27

■ Uniquement sur l'éco-filière concernée ■ Commun à d'autres éco-filières



## II. L'organisation et le fonctionnement des structures de l'ESS dans les éco-filières en Pays de la Loire

L'ESS, de par ses statuts, sa gouvernance et ses valeurs, présente des atouts réels pour le développement des éco-filières. Permettant à une diversité de parties prenantes de s'engager dans ses projets à travers l'ouverture de ses statuts et la possibilité du bénévolat dans les associations, elle défend des valeurs démocratiques qui favorisent la prise en compte de points de vue multiples, utiles à l'élaboration de solutions écologiques durables. Dans une logique davantage ascendante et horizontale que dans les autres entreprises, elle accorde une place particulière aux salariés et aux bénévoles, qui deviennent de véritables acteurs des éco-filières. L'emploi s'y développe essentiellement par l'émergence de nouveaux métiers (plus que par la prolifération de fonctions supports) liés aux enjeux écologiques des éco-filières

### **Quelques nouveaux métiers développés par l'ESS**

#### **Agriculture**

Nouvelles techniques de récoltes dans l'agriculture, portées par les jeunes  
Producteur agricole en vente directe

#### **Bâtiment**

Maître d'œuvre pour l'auto-construction  
Travail de matériaux naturels techniques

#### **Déchets**

Maître composteur (titre bientôt reconnu par l'Ademe)  
Métiers de démantèlement des D3E, agents de traçabilité

#### **Energies renouvelables**

Conseiller info énergie (pour les agriculteurs, pour les particuliers...)

#### **Déplacements**

Coursiers à vélo  
Initiateur à la mobilité urbaine (nouveau diplôme)

Enfin, l'importance accordée à la finalité extra-économique de l'activité permet à l'ESS d'expérimenter et de placer le projet comme objectif central de la structure, comme en témoignent les politiques de redistribution des bénéfices. L'ESS possède donc des atouts indéniables en termes de fonctionnement pour le développement des éco-filières.

Dans cette phase de l'étude, un certain nombre de freins au développement de l'ESS dans les éco-filières ont cependant été soulevés et mettent en évidence des enjeux que l'ESS doit surmonter pour qu'ils n'entravent pas ses atouts. Notamment, les modes de fonctionnement liés aux statuts de l'ESS peuvent desservir l'efficacité de l'activité. En effet, la longueur de la prise de décision

induite par la participation d'une diversité de parties prenantes à la gouvernance, les limites des financements publics pour des associations dépendantes de cette source de financement notamment sont autant d'éléments qui limitent le développement de certaines structures et qui ne favorisent pas la reconnaissance des statuts ESS et leur stabilité économique. La gouvernance collective et les conditions statutaires rendent nécessaire la mise en place de solutions (échanges, formation, formalisation de parcours de gouvernance, développement d'autres sources de financement...) pour rendre dynamique la prise de décision, favoriser la compréhension des enjeux de la gouvernance et stimuler l'activité économique. En effet, si les fonctions supports sont parfois externalisées, la question économique doit rester un objectif clé pour les structures de l'ESS. Enfin, l'émergence de nouveaux métiers en ESS dans les éco-filières renforce cette exigence de formalisation et de rigueur dans la gestion, c'est ainsi développer la formation et structurer les postes pour que l'ESS soit force de proposition et de création dans le développement des éco-filières.

### III. L'ESS dans son environnement territorial, économique et politique

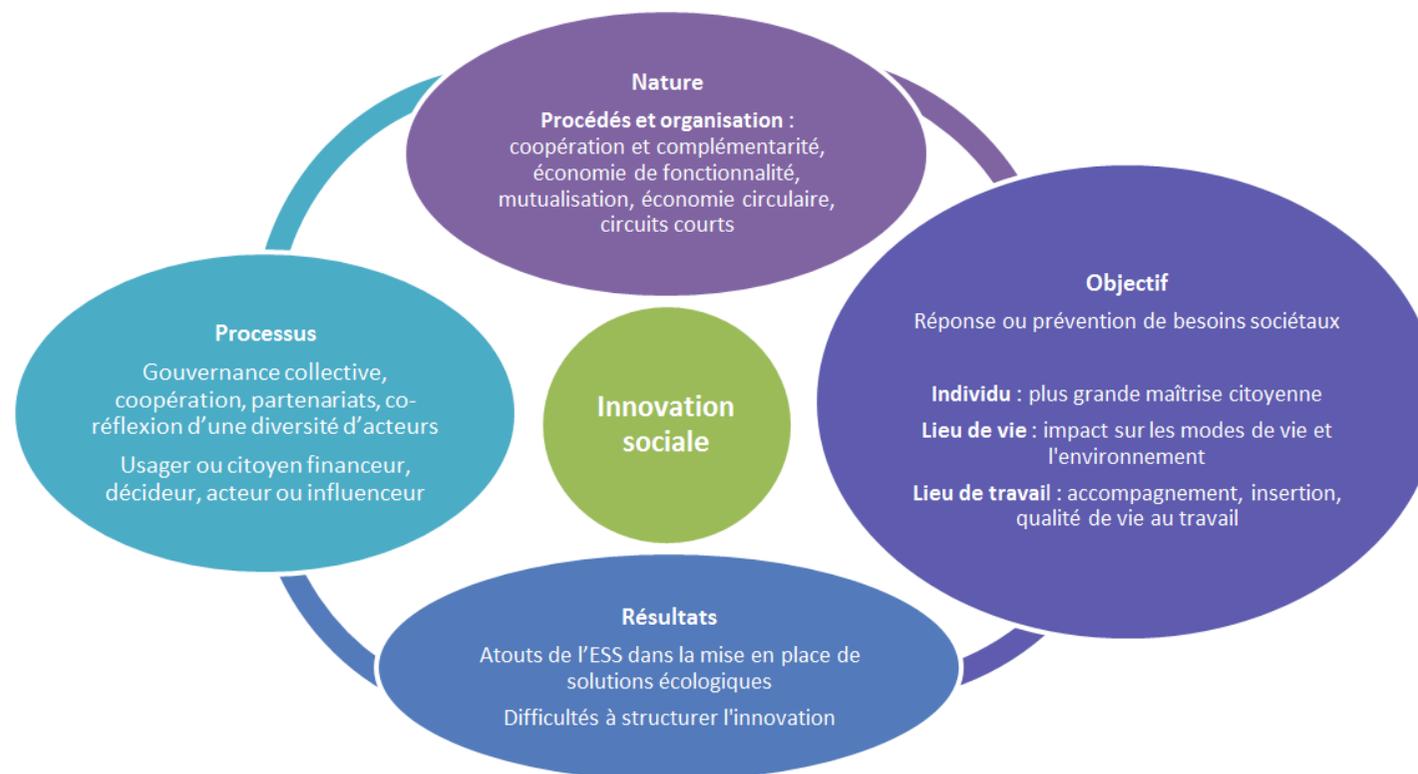
Soulever la question de la place de l'ESS dans les éco-filières implique d'interroger le périmètre territorial concerné et les interactions existantes entre l'ESS et les autres parties prenantes de ces filières à savoir les réseaux, les entreprises, ou les pouvoirs publics. Voici de manière schématique le positionnement de l'ESS dans les éco-filières et les interactions entre l'ESS et son environnement territorial, économique et politique.



## IV. L'innovation sociale en ESS dans les éco-filières en Pays de la Loire

Si l'on considère les critères du CRISES<sup>3</sup>, l'ESS est source d'innovation sociale dans les éco-filières en Pays de la Loire. Sa proximité avec les usagers et son ancrage territorial en font un acteur disposant d'opportunités d'expérimentation privilégiées. Cependant, l'impact de ces expérimentations et leur durabilité ne sont pas évidents à évaluer et l'ESS fait face à un défi, non relevé aujourd'hui, de structuration, de valorisation et de développement des innovations mises en place.

### L'innovation sociale en ESS dans les éco-filières des Pays de la Loire



<sup>3</sup> CLOUTIER Julie, « Qu'est-ce que l'innovation sociale ? », Collection Etudes théoriques, Centre de Recherche sur les Innovations Sociales (CRISES), novembre 2003

# Déclinaisons

## Agriculture



## Bâtiment



## Déchets



## Energies renouvelables



## Déplacements



## **Les atouts et enjeux de l'ESS pour le développement des éco-filières en Pays de la Loire**

L'étude met en valeur à la fois des atouts dans les pratiques et l'organisation de l'ESS pour le développement des éco-filières en Pays de la Loire mais aussi des enjeux à surmonter pour permettre un développement équilibré et structuré de ces nouvelles filières sur le territoire.

**L'Économie Sociale et Solidaire, grâce à ses statuts, ses valeurs, ses expérimentations et son ancrage local, dispose de nombreux atouts dans le développement économique et dans la mise en place d'innovations dans les éco-filières.**

**Par sa capacité d'expérimentation et l'ouverture de ses postes à de nouvelles compétences, l'ESS contribue à l'émergence de nouveaux métiers « verts »**

L'un des enjeux des éco-filières est leur développement économique, notamment en termes d'emplois mais aussi dans l'émergence de nouvelles compétences et de nouveaux métiers au service des enjeux environnementaux.

L'Économie Sociale et Solidaire est caractérisée dans les éco-filières par un potentiel très important de créations d'emploi. Composée essentiellement de petites voire de micro-entreprises, elle connaît aujourd'hui un développement important avec une forte proportion de CDI. L'emploi s'y développe essentiellement par l'émergence de nouvelles compétences liées aux enjeux écologiques présents.

**La prise en compte de critères sociaux et environnementaux constitue le cœur de la stratégie et de la philosophie de l'ESS**

Les enjeux écologiques actuels invitent à poser la question des critères à prendre en compte pour le développement et l'évaluation des activités des entreprises et des organisations. La recherche d'une efficacité purement économique n'est plus la garante d'une orientation durable de la stratégie des organisations. L'impact environnemental des activités doit être pris en compte, particulièrement dans les éco-filières où l'objectif précisément est la protection de l'environnement.

Depuis son origine, l'Économie Sociale et Solidaire oriente ses projets vers la recherche de l'intérêt collectif. Elle dispose d'une « longueur d'avance » sur les entreprises « classiques », dont les contraintes économiques de court terme desservent bien souvent l'engagement social et environnemental. Les projets ESS, moins réticents à la prise de risque, lui permettent d'accorder une place plus importante à l'expérimentation et à la recherche de solutions durables.

## **Le développement local des éco-filières est indéniablement favorisé voire impulsé par l'ESS**

Le développement des circuits courts est un enjeu de taille pour les éco-filières, d'un point de vue environnemental et économique. Les circuits courts permettent la réduction des transports, des emballages, des déchets, de la consommation d'énergie, contribuent au développement économique de filières locales et soutiennent l'emploi local.

L'ESS se caractérise par un fort ancrage local, une proximité avec ses territoires du fait de son développement décentralisé, à travers des structures de petite taille intervenant à une échelle peu étendue. Elle dispose d'une connaissance fine des enjeux locaux et des acteurs qui lui permet de mettre en place des actions adaptées, renforçant le dynamisme économique local, au niveau urbain mais aussi périurbain et rural. Dans l'organisation de ses circuits d'approvisionnements et de distribution, elle cherche à réduire le nombre d'intermédiaires et favorise les circuits courts, notamment le contact direct avec l'utilisateur final.

## **La réutilisation, la réparation et l'économie des ressources font partie intégrante des modes de fonctionnement et de consommation défendus par l'ESS**

Développer une *économie circulaire* est un enjeu majeur du développement durable. Opposée à l'économie du gaspillage, l'*économie circulaire* considère le déchet comme une ressource potentielle pour produire un autre bien. Elle favorise le recyclage, la réutilisation des objets, la réparation et la revalorisation. Elle répond à la question écologique centrale : la diminution des ressources naturelles, qui ne sont pas toutes renouvelables mais finies. Elle exige une gestion plus économe des ressources et l'invention de solutions nouvelles pour consommer moins de ressources naturelles pour produire les richesses économiques.

Acteur central du réemploi, l'ESS développe également les circuits de récupération entre les filières agricoles, la construction, la gestion des déchets et le développement des énergies renouvelables. Inscrite dans une philosophie non gaspilleuse et économe, elle profite de ses liens territoriaux forts pour organiser une économie circulaire locale. L'ESS a d'ores et déjà mis en place des circuits circulaires en développant le réemploi du papier jusqu'au matériel informatique, en passant par le carton, les objets de la vie quotidienne et l'électroménager.

## **L'ESS, par sa recherche de solutions économiques, sociales et écologiques, favorise le développement d'une économie de fonctionnalité**

L'*économie de fonctionnalité* est un système économique dans lequel la production n'est plus abordée « comme une production de biens et de services, mais comme une production de solutions visant à répondre à des sphères de fonctionnalité. Par exemple, par l'économie de la fonctionnalité, on n'aborde pas des questions de transport/déplacement, mais de mobilité. [...] C'est la vente de solutions, adossées à une performance contractualisée fondée non plus sur une description de biens ou services, mais sur l'usage de ces derniers. »<sup>4</sup> En faisant payer un service (transport, chauffage, éducation, culture, soins, etc.) ou l'usage d'un bien (moyen de déplacement, matériel, etc.) plutôt que ce bien lui-même, l'*économie de fonctionnalité* permet l'optimisation de l'utilisation des ressources et des produits, la réduction de la consommation des ressources naturelles et des déchets, de la pollution et la préservation de l'espace.

---

<sup>4</sup> Club économie de la fonctionnalité et Développement durable, <http://www.club-economie-fonctionnalite.fr/>

*L'économie de fonctionnalité* permet l'accès à un bien ou service égal ou amélioré, pour un coût moindre, grâce à la mutualisation et incite au développement d'objets solides, durables et réparables, contrairement aux principes qui prévalent dans une société consumériste.

L'ESS développe la coopération entre les acteurs et la mutualisation est au fondement de certaines structures comme les coopératives agricoles, les coopératives d'artisans ou encore les coopératives d'activités et d'emploi. La mutualisation des compétences, des biens et des services est au cœur de la philosophie de coopération et d'accessibilité de l'ESS. Elle développe des solutions fonctionnelles à l'attention du citoyen et des organisations notamment dans les déplacements.

### **L'ESS contribue à la coopération entre la diversité des acteurs économiques dans les éco-filières**

Les stratégies de développement durable cherchent à faire sortir les entreprises de leur logique de concurrence pure pour entrer dans un processus plus coopératif, favorisant la prise en compte des différentes parties prenantes. La coopération est d'autant plus importante qu'elle permet de développer des liens au sein et entre les filières, liens favorisant l'économie circulaire et de fonctionnalité.

L'ESS, défend la dimension collective de ses projets, que ce soit à travers ses modes de gouvernance, la défense de valeur démocratique, l'implication dans des projets de territoire et par les liens qu'elle développe avec chacune de ses parties prenantes. Elle travaille en collaboration avec d'autres entreprises, collectivités, associations locales ou citoyens. Enfin, elle s'appuie sur la coopération au sein des réseaux pour travailler à la reconnaissance des activités développées, à l'échange et à la mise en place d'un cadre pour des activités innovantes dans les éco-filières.

### **L'ESS mène des actions avec les citoyens, favorisées par son ancrage local et sa conscience des enjeux particuliers liés aux populations et aux territoires**

Les enjeux de développement durable passent en grande partie par la remise en question des pratiques individuelles telles que les habitudes de consommation et d'alimentation, la façon de gérer ses déchets, le type d'habitat, les modes de déplacement, etc. Tous les aspects de la vie quotidienne sont touchés par des enjeux écologiques et il est très difficile pour les acteurs des éco-filières d'acquiescer une influence sur ces choix individuels, les mentalités et les habitudes étant fortement ancrées. Le développement des éco-filières ne peut se limiter à une action ascendante des entreprises et des collectivités vers les citoyens.

Dans une logique davantage ascendante et horizontale que dans les autres entreprises, l'ESS accorde une place particulière aux salariés et aux bénévoles, qui deviennent de véritables acteurs des éco-filières. Elle rend possible l'implication du citoyen dans ses projets en tant que financeur ou acteur du projet. Elle donne la possibilité au citoyen de sortir de sa dimension de consommateur et de s'impliquer concrètement dans la mise en place de solutions écologiques comme par exemple l'auto-construction d'un logement écologique, le développement d'une source d'énergies renouvelables, l'approvisionnement en alimentation saine et locale, l'organisation collective des déplacements, etc. Au-delà d'une prise de conscience, l'ESS favorise la responsabilisation et la maîtrise citoyenne allant dans le sens de la prise en compte de l'environnement. Le changement des pratiques individuelles est un défi de taille que les entreprises « classiques » et les pouvoirs publics ont peine à relever.

## **L'ESS, porteuse d'innovation sociale... ou la nécessité de laisser la place à une conception plus large de l'innovation et du développement**

Au regard de ces différents enjeux portés par les éco-filières, l'aspect purement économique et technique du développement de filières classiques doit ici être dépassé et laisser la place à une conception plus large de l'innovation et du développement. Les questions environnementales invitent notamment à repenser les circuits et l'organisation des filières.

L'ESS est porteuse d'innovation sociale :

- Elle dépasse le court-termisme économique en faisant de l'intérêt collectif une finalité
- Elle développe des innovations de procédés et d'organisation dans les éco-filières en favorisant les circuits courts, l'économie circulaire et l'économie de fonctionnalité
- Ses projets émergent de la coopération et de la prise en compte de ses parties prenantes
- Elle contribue au développement de l'autonomie et de la maîtrise citoyenne, favorisant le changement des pratiques individuelles

**Cependant, pour assurer un développement des éco-filières qui prennent en compte ces atouts de l'ESS, celle-ci doit faire face à certains enjeux.**

## **Viabilité et solidité économique au cœur des difficultés de développement des structures et projets d'ESS**

Le développement des éco-filières passe par la viabilité et la solidité économique des structures et des projets qui les composent, d'autant plus dans le cadre de filières émergentes, qui demandent des capacités d'investissement importantes. Comme les autres entreprises de petite taille, certaines structures de l'ESS peinent à viabiliser leur situation économique. L'équilibre délicat entre ressources publiques et privées, la nécessité d'autonomisation et la montée des charges économiques ressentie par les structures (notamment du fait du contexte de crise économique) fragilisent particulièrement le développement et la stabilité économique de certaines, notamment les structures associatives. Que ce soit du fait de leur petite taille, de la nature des projets portés ou du positionnement des collectivités, les structures rencontrent des limites dans la levée de fonds, pourtant essentiel au financement de l'innovation dans les éco-filières.

## **Le management de la gouvernance, autre défi de l'ESS**

La gouvernance collective rend nécessaire la mise en place de solutions (échanges, formation, formalisation de parcours de gouvernance, etc.) pour dynamiser la prise de décision, favoriser la compréhension des enjeux de la structure et du système de gouvernance et stimuler l'activité. L'ESS fait face ici à un défi important qui doit être relevé dans l'organisation quotidienne des structures.

## **La coopération intra et inter filières pour décloisonner**

Le développement des éco-filières doit passer par l'élargissement de la coopération à l'ensemble des acteurs économiques et à l'intensification des liens entre les filières, et particulièrement entre l'ESS et les entreprises « classiques ». Dans la plupart des éco-filières, il existe toujours une scission entre ESS et entreprises « classiques ». La séparation de certains réseaux et les critiques développées par l'un à l'égard de l'autre témoignent d'un cloisonnement entre les logiques d'action de ces deux acteurs centraux des éco-filières. Le risque est le développement de filières à deux vitesses, la captation des marchés des uns par les autres, plutôt que la coopération intra et inter-filières et la reconnaissance de l'apport de chacun. Les éco-filières ont pour défi de s'organiser de façon à conserver un équilibre au sein des territoires et des cibles entre les grandes entreprises et les acteurs de proximité et à développer leur complémentarité.

## **Vers une plus grande valorisation et structuration de l'innovation sociale et des nouveaux métiers**

Comme vu précédemment, les innovations portées dans le cadre des éco-filières ne peuvent se limiter à des innovations techniques si celles-ci veulent répondre aux enjeux écologiques actuels. L'émergence de nouveaux métiers, de nouvelles activités et de nouveaux modes d'organisation des filières nécessitent de repenser la conception de l'innovation et de mettre en place des outils de structuration afin de faire reconnaître et de pérenniser cette innovation. Reconnaître l'impact de l'innovation sociale sur le développement de solutions durables et respectueuses de l'environnement passe par une meilleure prise en compte de critères sociaux, environnementaux et sanitaires dans les projets. Sans cette réévaluation des principes qui doivent guider les projets, les éco-filières risquent de voir se développer des solutions inadaptées car encore focalisées sur une contrainte de rentabilité économique à court terme et une captation marketing des enjeux de développement durable (*green washing*) menaçant le développement de solutions durables. **Aujourd'hui, l'ESS manque de moyens et d'outils pour valoriser, formaliser et structurer ses innovations et ses nouveaux métiers dans les éco-filières. Elle fait face également à un manque de relais par les réseaux et les pouvoirs publics dans la reconnaissance des pratiques, des normes et dans la mise en place de formations.**

## Analyse SWOT de l'ESS dans les éco-filières

Forces de l'ESS	Opportunités pour les éco-filières
Gouvernance collective et développement de projets impliquant une diversité de parties prenantes	Dépassement d'une logique de concurrence pure dans les éco-filières pour favoriser la coopération, la prise en compte des parties prenantes et des externalités positives et négatives des projets développés
Potentiel très important de créations d'emploi, notamment en CDI	Développement économique et création d'emplois dans les éco-filières
Capacité d'expérimentation contribuant à l'émergence de nouveaux métiers « verts »	Développement de nouvelles compétences en réponse aux enjeux environnementaux et structuration des métiers des éco-filières
Fort ancrage local Proximité avec des territoires Développement des circuits courts	Connaissance fine des enjeux locaux et des acteurs Mise en place de projets adaptés renforçant le dynamisme économique local et valorisant l'économie locale, au niveau urbain mais aussi périurbain et rural Réduction de l'impact environnemental (réduction des transports et du conditionnement notamment)
Rôle des réseaux dans la reconnaissance des activités développées, dans l'échange et la coopération, dans la mise en place d'un cadre pour des activités innovantes dans les éco-filières Méthodes ascendantes des réseaux	Structuration et reconnaissance des activités ESS dans les éco-filières Mutualisation de connaissance et coopération intra et inter-filières Connaissance fine des enjeux locaux et des acteurs
Relations professionnelles globalement équilibrées et durables avec les entreprises « classiques » Inclusion plus marquée des coopératives mais aussi des associations dans l'économie « classique »	Meilleure coopération dans les éco-filières Structuration des éco-filières Meilleure reconnaissance de l'ESS Baisse de la dépendance de l'ESS à l'égard des pouvoirs publics
Proximité de l'ESS et des pouvoirs publics	Partenariats et coopération de l'ESS et des pouvoirs publics Développement de solutions écologiques locales
Recherche d'une finalité sociale et environnementale	Avance de l'ESS sur la prise en compte des impacts environnementaux Développement des éco-filières au niveau local favorisé par l'ESS
Organisation et procédés fondés sur la réutilisation, la récupération, la réparation et l'économie des ressources	Développement d'une économie circulaire à l'échelle locale Réutilisation des ressources et réduction des déchets Développement de liens extra-filières
Organisation et procédés favorisant la coopération, la mutualisation et la recherche de solutions fonctionnelles	Développement d'une économie de fonctionnalité à l'échelle locale Economie et optimisation des ressources
Proximité avec le citoyen et implication du citoyen dans les projets	Sensibilisation et changement des pratiques individuelles (consommation, alimentation, gestion des déchets, habitat, déplacement, etc.) pour une meilleure prise en compte des enjeux écologiques Développement des éco-filières par l'implication de l'ensemble des acteurs de la société
Facteur d'innovation sociale	Dépassement du développement technique des éco-filières pour laisser place à une conception plus large de l'innovation et du développement Re-conception des circuits, de l'organisation et de la finalité des filières

Faiblesses de l'ESS	Menaces pour les éco-filières
Chez certaines structures, manque de « management de la gouvernance » (échanges, formation, formalisation de parcours de gouvernance, etc.)	
Importance des temps partiels	Développement de contrats précaires dans les éco-filières
Viabilité économique fragile et difficultés à financer l'innovation	Manque de capacité d'investissement et de stabilité des structures
Manque des réseaux : accompagnement technique et soutien à la R&D notamment	Innovations non durables et non structurées Innovations captées et détournées par d'autres acteurs
Manque de coopération intra et inter filières et entre ESS et industrie	Cloisonnement renforcé entre l'ESS et les entreprises « classiques » Orientation des éco-filières vers des solutions inadaptées Manque de reconnaissance de l'ESS sur les éco-filières Développement de filières à deux vitesses
Concurrence virulente d'entreprises non engagées du fait notamment du coût économique lié aux solutions durables	Echec économique des solutions durables Difficulté de développement des éco-filières
Captage des parts de marché par les entreprises « classiques » par le développement de produits, services et d'un marketing « verts » au détriment de l'ESS	Difficultés voire disparition de l'ESS et des acteurs de proximité Difficultés voire disparition des solutions locales et citoyennes
Diminution de l'aide publique, notamment dans l'insertion, parallèlement à une augmentation des charges	Difficultés des associations et des structures d'insertion
Manque de positionnement clair des pouvoirs publics en faveur de solutions sociales et environnementales Critères de choix avant tout économiques	Orientation des éco-filières vers des solutions inadaptées Menace de la place de l'ESS
Manque de formalisation et de valorisation des résultats Manque de structuration et de transmission de l'innovation sociale et des nouveaux métiers	Limitation des éco-filières à des solutions purement techniques, sans repenser la place des acteurs et l'organisation des filières Innovation sociale non reconnue et non pérenne Primauté des critères économiques au détriment de solutions durables « réelles » (Vs « green washing »)

## **Les pistes de réflexions pour le développement des éco-filières en Pays de la Loire...**

### ***Le développement des éco-filières en tant que système d'acteurs***

L'impulsion par les pouvoirs publics d'une coopération inter et intra filière

La capacité d'ouverture et de coopération des réseaux, de l'ESS et des entreprises « classiques »

Le positionnement de structures remarquables de l'ESS comme leaders du développement des éco-filières sur le territoire

### ***Le développement des éco-filières en tant que solutions écologiques***

La priorisation de critères sociaux et environnementaux dans les politiques publiques

La valorisation et le soutien à l'innovation sociale par les pouvoirs publics, et notamment les innovations liées à l'organisation et aux procédés des éco-filières (circuits courts, économie circulaire, économie de fonctionnalité, coopération, impulsion des changements de pratiques individuelles)

Le travail des réseaux et des pouvoirs publics pour la reconnaissance des normes, des pratiques et des procédés développés par l'ESS

### ***Le développement des éco-filières par des structures ESS solides***

Un accompagnement des pouvoirs publics allant dans le sens d'une plus grande autonomie et solidité des structures ESS

La formalisation et la communication par les structures de l'ESS sur les modes et les parcours de gouvernance

La structuration de la Recherche & Développement, de l'innovation et des nouveaux métiers en ESS, via la mutualisation des outils et le développement de la formation

## Remerciements

La Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire des Pays de la Loire tient à remercier l'ensemble des personnes qui ont bien voulu consacrer du temps et des compétences pour enrichir cette étude :

Toutes les personnes qui ont participé aux différents travaux et enquêtes menés...

Les personnes ressources rencontrées,

Les participants aux ateliers,

Les membres de structures de l'ESS qui ont répondu au questionnaire en ligne,

Les membres de structures de l'ESS qui ont participé aux entretiens,

Les responsables et les étudiants du Master 1 Chargé de développement : Entreprises et territoires (Université d'Angers) qui ont contribué à l'élaboration du Fichier qualifié,

Les membres de l'unité de recherche ESO-Angers qui ont mis en forme graphiquement les cartes du rapport,

L'association Dipp (Des idées plein la prod') qui a réalisé les portraits vidéo,

Les membres de la coopérative d'étude et de conseil Araïs qui ont mené les différentes étapes de définition, d'enquête et de réalisation de l'étude,

Les membres de l'Observatoire qui ont orienté, suivi, validé et contribué au bon déroulement de l'étude,

Les membres du conseil scientifique de l'Observatoire,

...et les financeurs qui ont permis la réalisation de ce document.

L'Etat,

Le Conseil Régional des Pays de la Loire,

Nantes Métropole,

Le Crédit Mutuel.

**Étude pilotée par la CRESS :**

Karine FENIES DUPONT : [karine.fenies@cress-pdl.org](mailto:karine.fenies@cress-pdl.org)

**Étude menée par ARAIS :**

Claire-Isabelle ROQUEBERT : [etudes-dd@arais.fr](mailto:etudes-dd@arais.fr)

Sébastien GUIMARD : [direction@arais.fr](mailto:direction@arais.fr)